Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 67 (1996)

Heft: 1

Rubrik: Programme d'activité 1996

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Programme d'activité 1996

Les activités prévues cette année reposent sur les programmes et budgets prévisionnels établis en 1995 par la Direction. Ces documents ont été adaptés aux nouvelles conditions financières dans lesquelles évolue notre association.

D'une manière générale, l'accent sera mis sur les aspects suivants :

- augmentation de la rentabilité des activités associatives (politique de prix, promotion, soutiens et sponsoring);
- réalisation du mandat attribué par le canton du Jura, définition et recherche d'autres mandats;
- mise en place d'une comptabilité analytique afin de mieux identifier, dès 1996, les activités à développer, celles pour lesquelles il sera nécessaire de trouver des partenaires éventuels ou, le cas échéant, qu'il faudra abandonner.

L'objectif général visé, dans les trois prochaines années, est de rétablir l'équilibre financier global, tout en continuant toutefois d'assumer correctement le rôle de notre association au service de la région. La Direction et le secrétariat ont prévu de déployer leur activité dans les principaux domaines suivants :

Tâches statutaires. Animation générale de l'association, délégation et représentation de celle-ci au sein d'autres organismes, fondations, associations ou institutions.

La Direction développera notamment les contacts avec les autres associations jurassiennes; à l'initiative de l'ADIJ, une séance de travail aura lieu le 2 mai prochain avec les représentants des organismes suivants: Pro Jura, l'Université populaire, la Société jurassienne d'Emulation, l'Institut jurassien, l'Association jurassienne d'Animation culturelle, la Chambre d'économie publique du Jura bernois, l'Office du tourisme du Jura bernois, Jura Tourisme,

Intervalle, les trois associations régionales LIM (Jura, Centre-Jura et Jura-Bienne). Dans un premier temps, lors de cette séance, René Felber présentera les travaux de l'Assemblée interjurassienne, puis les propositions et projets des associations seront exposés et les possibilités de collaboration éventuelles seront examinées.

Nous entendons également développer les contacts avec la CEP (Chambre d'économie publique du Jura bernois), sur les bases lancées durant les deux années précédentes (organisation conjointe de manifestations, échange et diffusion dans nos publications d'informations relatives à nos réalisations respectives, etc.).

Apéritifs thématiques. Une ou deux manifestations de ce type seront organisées durant le prochain exercice, en priorité à l'intention des responsables communaux.

Publications. La Direction contribuera à la planification et à la détermination des thèmes qui seront traités dans le bulletin trimestriel «Les Intérêts de nos régions». Ses membres contribueront aussi plus largement que par le passé à la recherche d'annonces publicitaires.

Elle veillera également à la réalisation de l'indice conjoncturel de l'industrie jurassienne, à son extension éventuelle à d'autres branches (construction, hôtellerie et restauration), en collaboration avec le KOF (Institut de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich), ainsi qu'à sa publication.

CONTEMPORALN LADORIN

MEUBLES HADORN SA 2740 MOUTIER

TEL.032 93 43 31 FAX 032 93 59 42

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS



Promotion de l'association. Nous continuerons d'envoyer notre document promotionnel à des publics bien ciblés. Les milieux visés comprennent en principe des membres individuels potentiels plutôt que des membres collectifs : personnes avant participé à l'une ou l'autre de nos manifestations, étudiants ou jeunes diplômés dont on peut penser qu'ils seraient intéressés à maintenir un lien avec la réalité économique de nos régions, personnes qui pourraient être intéressées par le réseau de relation que constitue l'ADIJ, etc. Les personnes contactées sont suivies durant un certain temps par l'envoi de fiches actualisées pour la pochette, l'envoi de nos publications et de la documentation relative à nos manifestations.

Combinée avec d'autres actions promotionnelles, notamment une politique de prix favorable aux membres, cette opération vise à convaincre au moins une trentaine de personnes par année à adhérer à notre association.

Fondation régionale pour la statistique (FRS). La Direction, représentée par deux de ses membres au sein du conseil de fondation, suivra régulièrement les travaux de la FRS. En 1996, après deux années d'existence, celle-ci atteindra sa vitesse de croisière. Elle procédera à l'actualisation du classeur statistique et organisera d'une manière plus efficace son administration et la gestion de son fichier d'abonnés. Par ailleurs, elle organisera une enquête pour le compte du SIAMS, dans le cadre de la manifestation, en vue d'orienter plus efficacement les actions promotionnelles de cette importante manifestation.

Enfin, comme l'an dernier, elle lancera un

ou deux sondages auprès du grand public, avec la collaboration de partenaires de la région.

Réalisation du mandat attribué par le canton du Jura, qui porte sur l'évaluation et la perception, parmi les milieux concernés, de ce que seront les métiers de demain offerts dans la région, ceci en vue d'améliorer, dans toute la mesure du possible, l'orientation et la formation professionnelle. Ce travail aboutira à la mise en place d'une structure permanente d'observation, qui permettra d'évaluer régulièrement les résultats obtenus, d'ajuster les méthodes employées et de recueillir des informations nouvelles.

Activités des commissions

La Commission des transports, élargie à différents autres milieux, mettra sur pied une manifestation d'information et de sensibilisation des «décideurs», en particulier les élus et les responsables politiques et techniques, face aux nouvelles conditions dans lesquelles se trouvent les transports régionaux.

Elle apportera également son soutien et sa collaboration en vue de l'élaboration d'un concept des transports publics régionaux et dans la mise sur pied d'un centre de documentation sur les transports publics.

Commission informatique. Pour l'exercice à venir, son programme comprend essentiellement l'organisation des deux manifestations suivantes :

- séminaire sur la gestion du temps, la gestion de projets et la gestion de contacts. Il s'agit d'une journée de travail destinée à apporter aux participants des informations originales et des solutions pratiques sur les moyens d'assistance et de gestion informatique des agendas, des locaux et de l'ensemble des éléments d'un projet. Cette manifestation aura lieu entre le 4 et le 8 mars 1997.
- Séminaire sur le poste de travail mobile, qui permettra d'aborder les possibilités

Mobilière Suisse Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Agence générale de Delémont **DENIS HOSTETTLER** Tél. 066 22 57 57

Agence générale de Porrentruy HUBERT SALOMON Tél. 066 65 92 92 Agence générale de Moutier **ERIC VEYA**Tél. 032 93 57 93

Agence générale de Saint-Imier **JEAN-PAUL VORPE** Tél. 039 41 41 55

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

offertes par les nouveaux moyens de communication (services de téléphonie mobile, la transmission de données sans fil, le bureau mobile, etc.). Cette journée est planifiée pour l'automne prochain.

La commission informatique poursuivra également sa réflexion générale relative au «groupware», aux réseaux télématiques, à leurs accès et aux possibilités qu'ils représentent pour nos régions.

La Commission économique mènera à bien le dossier principal mis en chantier au cours de l'année écoulée, à savoir l'organisation d'un séminaire destiné aux artisans et aux commerçants, sur la présentation de leurs entreprises lors des foires et salons régionaux. Cette manifestation sera mise sur pied en collaboration avec le Club jurassien de publicité et de communication ; elle aura lieu en principe dans le cadre d'un salon, cet automne ou au printemps prochain.

Commission pour la formation professionnelle. Elle sera appelée à collaborer à la réalisation du mandat proposé par le canton du Jura.

Elle se penchera aussi sur les questions suivantes :

- comment sensibiliser les responsables d'entreprises à la formation, non plus seulement dans les discours, mais aussi dans les faits.
- Aspects liés à la formation professionnelle des personnes amenées à reprendre une entreprise, notamment lorsque celle-ci repose sur un statut familial.
- Comment revaloriser l'image de certaines professions et de l'apprentissage et comment améliorer l'information, en particulier au stade des classes terminales, afin d'inciter les élèves à s'engager dans cette filière. Une manifestation allant dans ce sens pourrait être organisée cet automne.
- Organisation éventuelle de visites auprès d'entreprises qui font de la forma-

tion professionelle et qui sont situées hors de nos régions.

Commission juridique. Elle veillera à la publication, dans le bulletin (éventuellement par le biais d'un numéro spécial) des actes du séminaire sur le partage des tâches entre les cantons et les communes, qui s'est déroulé le 14 septembre au CIP, à Tramelan.

Elle prépare deux manifestations :

- un séminaire intitulé «l'avenir des communes : collaboration renforcée ou fusion», qui se tiendra probablement en octobre ou en novembre de cette année. Cette journée permettra aux intervenants et aux participants d'aborder la question sous tous les angles, en particulier les aspects financiers, politiques, sociaux, juridiques et psychologiques.
- Une ou plusieurs séances d'information sur la manière de préparer et de faciliter la prise de décisions au plan communal, et sur la manière d'en faire correctement la notification aux intéressés; ces ques-

Key Club

Client de la SBS et membre du KeyClub, vous récoltez des points. Des points à échanger contre des vols intervilles, des cartes journalières CFF, des billets de concert et même un taux d'intérêt préférentiel et une carte VISA. Sans payer un centime! Additionnez désormais les points pour vos versements, vos achats de parts de fonds, votre souscription d'hypothèque, vos ordres de bourse et vos achats payés par carte VISA. Bienvenue au KeyClub. Information au Société de 0800 810 600. Banque Suisse

Société de Banque Suisse, 43, avenue de la Gare, 2800 Delémont, tél. 066/21 86 66 Société de Banque Suisse, 11, rue du Jura, 2900 Porrentruy, tél. 066/65 91 91



LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

tions seront probablement abordées lors de deux ou trois cours donnés en soirée.

Commission sociale. Cette commission poursuivra une tâche entreprise durant l'exercice précédent, soit la préparation et la publication du dossier concernant les requérants d'asile enfants qui soulèvent, dans nos districts comme ailleurs, de nombreux problèmes tant d'un point de vue humain que sur le plan légal. Ce dossier sera publié cette année encore dans un numéro du bulletin.

Elle organisera également au printemps prochain un nouveau colloque, dont le thème reste à préciser.

Commission «Homme et environnement».

Constituée le 4 juillet dernier, cette commission poursuivra les travaux engagés. Afin de débroussailler le terrain, elle a constitué un groupe de travail de quatre personnes chargées de préparer les dossiers.

Son ambition est d'élaborer et de diffuser un document destiné à faciliter les tâches des responsables d'entreprises face au dédale juridique suisse en matière de protection de l'environnement, surtout en cas d'implantation d'entreprises ou de succursales, lors d'agrandissement ou en cas de modification d'un programme de production.

Elle cherchera aussi à identifier les zones de conflits vécus ou potentiels entre «producteurs» et «protecteurs», afin de favoriser le dialogue.

Elle tentera aussi d'aborder la question de la sensibilisation des responsables

d'entreprises face aux questions liées à la protection de la nature, en particulier lorsqu'il s'agit d'entreprises qui ont un grand impact sur l'environnement. Commission «Prix de l'ADIJ». Un règlement ayant été adopté, les membres de cette commission ont entamé une réflexion devant aboutir à la publication et à la diffusion d'une première liste de sujets de recherche, qui pourrait être rendue publique en juin ou en septembre, par l'intermédiaire du bulletin et d'autres médias.

Enfin, rappelons que le dossier concernant le télétravail a été pris en charge conjointement par quatre commissions (économique, informatique, sociale et juridique), dont l'ambition est de mettre sur pied une ou plusieurs manifestations d'information et de créer une structu-

re d'observation et d'information destinée à promouvoir, dans nos districts, les aspects positifs du télétravail (par exemple l'emploi des handicapés, la création d'emplois tertiaires à haute valeur ajoutée, la valorisation des compétences présentes dans la région par le biais des réseaux, la possibilité de bénéficier de synergies intéressantes sur le plan de l'ingénieurie et des technique, etc). Ce travail pourrait aboutir à la création d'un mandat.

Le programme arrêté pour 1996, qui prend en compte les nouvelles conditions

T I B O



Gestion standard pour PME / PMI Gestion spécifique et sur mesure Gestion de maintenance professionnelle Gestion de maintenance pour industries

financières dans lesquelles évolue notre association, correspond à la vocation de l'ADIJ qui consiste à donner, dans certains domaines, les impulsions nécessaires au développement de la région sur le plan économique, social ou technique. Il s'agit fréquemment pour nous de faire passer de nouvelles idées, de diffuser des informations inédites, de promouvoir de nouvelles techniques, d'aider à négocier des virages difficiles. Notre association assume donc souvent un rôle novateur et elle est soumise aux risques inhérents à ce statut.

Grâce à l'engagement des membres de la Direction et des commissions, grâce au soutien de tous les membres individuels et collectifs de l'ADIJ, qui font de notre association l'un des organismes supracantonaux les plus dynamiques de la région, nous ne doutons pas de parvenir à atteindre nos objectifs (Réd.) ■



